

FORUM DES INITIATIVES CITOYENNES

Élections régionales de Mars 2004 en Provence Alpes-Côte -d'Azur : Pas de victoire à gauche sans un rassemblement citoyen !

1- Une inquiétude et une volonté

Depuis plus de vingt ans, se développent en France les signes d'une crise croissante du système politique, de la démocratie représentative et des partis politiques. Cela se traduit par une abstention de plus en plus massive, l'éparpillement de l'expression électorale et la montée des extrêmes.

À cet égard le 21 avril 2002 n'est pas un simple accident, il s'inscrit dans la continuité de cette dégradation.

Face à cette évolution dangereuse, il nous paraît nécessaire de ne pas se résigner et de réagir. Cette volonté nous conduit à refuser le désenchantement ambiant, à nous réinvestir personnellement dans l'action publique collective. Cette exigence d'un engagement citoyen nous interdit de rester spectateurs. Nous devons être acteurs, ici et maintenant, sans nous en remettre à d'autres et sans attendre des temps meilleurs.

2- Les échéances électorales de 2004

Dans cette perspective, les élections régionales de mars 2004 sont un temps fort que nous ne pouvons négliger.

Dans notre région, la situation est complexe. L'extrême droite y est puissante. La candidature de Le Pen va donner de l'écho à des idées que nous condamnons totalement et que nous combattons quotidiennement. Mais le mode de scrutin majoritaire à deux tours rend, sauf aveuglement des forces républicaines, très improbable sa victoire.

De son côté la droite est à l'offensive, en particulier depuis ses succès aux municipales de 2001 et aux législatives de 2002. Elle se présentera rassemblée et fortement mobilisée.

Enfin la gauche est en difficulté. Elle a abandonné plusieurs villes importantes à la droite. Elle ne doit sa majorité départementale dans le Vaucluse et dans les Alpes-de-Haute-Provence qu'à quelques voix. Dans les Bouches-du-Rhône elle s'est repliée sur un Conseil général fragilisé par le redécoupage cantonal. Au scrutin régional, elle devra assumer six ans de cohabitation et de compromis alors que les conditions de son rassemblement sont loin d'être réunies. Le résultat est donc incertain.

3.1. L'objet du Forum des initiatives citoyennes

Pour la gauche, cela peut déboucher sur une situation semblable à celle du premier tour des élections présidentielles. Car un rassemblement fondé sur un seul accord d'appareils auquel les citoyens seraient obligés de se soumettre "pour faire barrage à l'extrême droite" privera la gauche de soutiens indispensables et l'exposera à un échec programmé.

De plus, réduire une campagne au seul "barrage contre l'extrême droite" est devenu pour beaucoup un thème insupportable, car cela permet de s'exonérer bien vite de ses propres responsabilités dans la persistance et l'enracinement du vote protestataire.

Nous affirmons donc fortement et sereinement que si la gauche veut l'emporter dans notre région en mars prochain elle doit refuser la reconduction pure et simple des accords d'appareils « justifiée » par l'épouvantail Le Pen. L'orchestration de la peur ne peut servir de stratégie.

Nous en appelons à un large rassemblement, avec les partis bien sûr, tous les partis de gauche, mais bien au-delà avec les mouvements sociaux et citoyens. Nous devons rassembler toutes celles et tous ceux qui ne veulent pas revivre le 21 avril 2002 sans pour autant cautionner les pratiques qui ont conduit au 21 avril.

Tout est l'objet de la démarche du Forum des initiatives citoyennes : donner du sens à une mobilisation s'appuyant sur des contenus et des exigences, réussir à insérer ceux-ci au sein d'un large rassemblement.

1. Le contenu de la démarche du Forum des initiatives citoyennes : dans quelle région voulons-nous vivre ?

À l'occasion des échéances électorales de 2004, les acteurs du mouvement associatif, du mouvement social, des mouvements citoyens ont des choses à dire et nous devons faire en sorte que ces aspirations, ces critiques, ces exigences s'expriment. Nous voulons faire du temps électoral un temps utile, positif, dans lequel les citoyens se reconnaissent et s'impliquent. Loin d'un spectacle limité aux manœuvres d'appareils. C'est la condition de la victoire.

Dans cet esprit, et tout au long des multiples réunions que nous avons initiées dans les six départements de notre région, nos travaux ont consisté essentiellement à répondre aux deux questions suivantes :

1. Quelles sont les conditions d'une mobilisation citoyenne ?

Il est clair pour les hommes et les femmes qui participent à cette démarche que la question des contenus d'une politique régionale est préalable à la prestation des personnes et des listes. Nous voulons savoir pour quoi nous allons voter avant de savoir pour qui. C'est l'objet des "chartes de revendications et de propositions" dont l'ambition n'est pas de singer les "programmes" qu'on ne manquera pas de nous présenter (sans y croire), mais de dire clairement, sur quelques points clés, ce que nous n'acceptons pas et ce que nous proposons. Quatre thèmes ont fait l'objet de réflexions approfondies qui seront prochainement publiées afin d'élargir et d'enrichir encore plus ce chantier ouvert à tous. **Développement durable, politique de la ville, culture et identité, coopération méditerranéenne**, sont ainsi l'objet d'analyses concrètes et de propositions précises.

Enfin les **pratiques des élus**, leur mode de fonctionnement individuel et collectif, leur rapport aux fonctionnaires chargés de la mise en place d'un service public régional, leurs relations aux associations et aux citoyens ont fait l'objet d'un travail particulier. Au-delà des promesses vite oubliées et des programmes soumis aux aléas d'une conjoncture incertaine, c'est là que se joue la garantie de processus transparents et efficaces !

- Comment rassembler toutes celles et tous ceux qui ne se résignent pas ?

C'est la question des alliances nécessaires pour porter de manière crédible les contenus d'une politique telle que nous la voulons pour notre région.

À ce stade de notre démarche, et à l'issue de nombreuses réunions de terrain, nous disons clairement qu'il nous paraît indispensable d'œuvrer pour que se constitue à gauche un rassemblement le plus large possible, à la fois respectueux des diverses sensibilités qui traversent la gauche, mais surtout porteur de vrais engagements concrets, qui garantissent que les choses ne seront pas comme avant, qu'il ne s'agit pas d'un replâtrage pour sauver ce que justement nous refusons de cautionner.

Certains responsables politiques proposent, et nous proposent, qu'au premier tour du scrutin se constitue une liste autonome permettant d'exprimer pleinement une sensibilité écologique, sociale et citoyenne. Cette liste conduirait son combat de façon autonome avec la perspective au second tour d'une fusion des listes de gauche pour permettre le rassemblement de tous sur des bases claires.

Cette position est parfaitement respectable. C'est le processus qui a conduit à la victoire de Bertrand Delanoë à la Mairie de Paris et au maintien de l'adhésion populaire autour de lui bien après les élections. Mais la situation particulière de notre région permet-elle de rendre cette hypothèse crédible ? La réponse ne dépend pas de nous.

Faut-il au contraire, dès le premier tour, une seule liste à gauche, ouverte, novatrice, démocratique, transparente et résolue ? Le débat est ouvert. Mais si les partis traditionnels se barricadent, s'enferment pour défendre leurs privilèges, ou se contentent de quelques artifices, nous ne nous associerons pas à un échec annoncé.

Nous l'affirmons en conscience : si la démarche initiée par le Forum des initiatives citoyennes ne trouvait pas d'une manière ou d'une autre un débouché politique lors des prochaines élections de Mars 2004, c'est que certains auront pris le risque de l'échec de toute la gauche. Nous ne pouvons le croire. C'est pourquoi nous poursuivrons notre démarche et rendrons publique chacune des étapes à venir.

DE L'ENVIRONNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il est de bon ton de louer les charmes du territoire régional : paysages, mer, montagne et forêts, nombre d'espaces protégés, etc. Et d'enchaîner sur la responsabilité qui incombe à l'institution régionale pour préserver, entretenir, voire réhabiliter cet environnement, en y mettant le prix.

Cette approche n'est pas fautive, mais très insuffisante car elle réduit l'environnement à un beau décor attractif. Elle ignore les inter-actions entre ce patrimoine de ressources fragiles et les formes dominantes de production et de commercialisation qui tendent à le détruire par gaspillage et pollution. Elle minimise, au nom de la croissance et d'une conception du bonheur lié aux seuls revenus du travail, la dégradation des conditions d'existence de la majorité de la population : nuisances quotidiennes, risques majeurs pour la santé et la sécurité de ses habitants comme de ceux de la planète.

Passer d'une politique de l'environnement à l'exigence du développement durable, c'est affirmer qu'un autre modèle social est possible, et qu'à son échelle, la Région peut promouvoir d'autres manières de satisfaire les besoins, assurant la solidarité dans le temps et dans l'espace, et associant les habitants aux choix des moyens censés améliorer leur qualité de vie.

Ce que nous refusons !

Le accompagnement d'un mode de développement prédateur

Malgré certaines prétentions de type incantatoire (« chef d'orchestre »), la Région ne s'est pas affirmée. Son intervention se résume généralement à la distribution de subventions à des projets dont elle n'a pas l'initiative. Ainsi le développement de Provence-Alpes-Côte d'Azur subit l'influence d'autres acteurs : l'Etat et ses établissements publics, les autres collectivités territoriales dont les grandes villes, les entreprises publiques et privées régies par les « lois du marché » mondial.

Mais est-ce une raison pour s'y rallier systématiquement, en apportant sa participation financière sans condition à tous les grands projets lancés, par les uns ou les autres, dans une conception du développement génératrice d'inégalités et de risques planétaires ?

Pour exemple, on peut citer l'appui inconditionnel aux technopoles, à l'installation d'usines ou de laboratoires, à une agriculture intensive, aux équipements touristiques lourds (stations de sports d'hiver, golfs...). Mais aussi le soutien aux coûteuses infrastructures routières. Si le Conseil régional actuel se vante d'avoir décuplé les crédits pour le rail, il y consacre toujours une minorité (30 %) de son budget transport. En outre, il semble incapable d'obtenir de la SNCF des éléments de coût lui permettant d'imposer ses choix d'investissements. Enfin la Région n'a pas hésité à financer des gares TGV hors des villes, génératrices de circulation routière et de vastes aires de stationnement imperméabilisées.

Une Région qui laisse se dilapider son capital non-renouvelable

Le discours sur une « grande politique régionale de l'environnement » camoufle la contradiction entre des interventions sectorielles de « développement », menées sans souci d'adaptation aux milieux naturels, et une fonction de réparation (assainissement des eaux, murs anti-bruit...).

La Région ne fait que profiter des dons de la nature et se vante de ses parcs, réserves ou conservatoires, mais ces espaces protégés lui servent d'alibi, au risque du délaissement et de la dégradation du reste de son territoire (mitage, enfrichement...). Elle n'a jamais utilisé les possibilités que lui offrait la loi d'intervenir dans la définition des documents locaux d'urbanisme (POS), vrai lieu d'exercice de l'aménagement du territoire.

La dimension locale du développement n'est prise en compte qu'à l'occasion d'une crise ou d'un projet de reconversion d'un site, généralement selon une approche classique (formation, zones d'activité), sans véritable souci du milieu géographique et des besoins réels des habitants.

Dans le même esprit, la Région semble se contenter d'attendre les catastrophes, telles qu'inondations et incendies de forêts, pour y apporter des secours au lieu de conduire une politique de prévention d'ordre urbanistique et éducative.

Ce que nous voulons !

Une Région qui pose ses conditions et privilégie les modes de développement alternatifs.

Nous proposons que la Région construise son originalité en décidant délibérément de se constituer en pôle de résistance, de compensation et d'invention alternative ou symbolique à l'égard des habitudes et comportements économiques dominants.

Si elle ne peut empêcher les pratiques ou opérations nocives pour son avenir (comme pour celui de la planète), elle peut au moins décider de ne pas y contribuer. Elle peut aussi et surtout conditionner son aide éventuelle à des conditions rigoureuses, vérifiables et sanctionnables en cas de non-respect. Enfin, elle doit privilégier de façon systématique les pistes porteuses d'un autre type de développement.

Ainsi, pour prendre quelques exemples :

- en matière de production, la Région se refusera à financer la simple implantation de grands établissements d'entreprises attirées par son territoire. Elle négociera des aides spécifiques, liées aux conditions sociales et environnementales de leur activité, de façon à positionner Provence-Alpes-Côte d'Azur comme une terre d'excellence, pilote en ces domaines à l'échelle nationale et internationale. Parallèlement, elle suscitera de grands programmes relatifs aux technologies propres, à l'agriculture paysanne de proximité et à la diversification des variétés, au tourisme de nature et de culture, aux nouvelles formes d'activités d'utilité écologique et sociale, aux services associatifs au public, au tiers secteur d'économie solidaire, au commerce équitable, etc.

- en matière de consommation des ressources, la Région soumettra tout financement de projet à une discussion préalable sur les besoins de celui-ci en espace, en eau, en énergie et sur ses conséquences en terme de déchets, effluents, nuisances, risques de modifications du milieu, et émissions de gaz à effet de serre. Elle encouragera toutes opérations de tri, recyclage, récupération des déchets, tout programme de réduction des consommations d'énergie et d'utilisation de sources renouvelables.

- en matière de déplacements et transports, compte tenu de l'indispensable rattrapage des modes collectifs, la Région s'abstiendra de financer tous travaux routiers, à l'exception des opérations de réduction d'emprise et de vitesse, d'entrée en ville et de stationnement intra-urbain. À l'instar de Rhône-Alpes ou Nord-Pas-de-Calais, elle consacrera l'essentiel de son budget transports aux moyens collectifs, notamment ferroviaires, en s'entourant de compétences propres à s'imposer vis-à-vis des opérateurs. Elle encouragera également les modes de déplacements non motorisés (parcours piétons et cyclistes).

Une Région qui maîtrise la gestion de ses territoires

La Région prendra au sérieux sa responsabilité légale en matière d'aménagement du territoire. Elle participera à toutes les instances de planification de l'espace pour faire valoir les enjeux écologiques qui découlent du développement durable. En particulier, elle veillera à la prévention des risques dits « naturels », en s'opposant à toute urbanisation en milieu forestier ou en zone inondable. Elle cherchera à éviter tout mitage et plus largement tout gaspillage de cette ressource rare qu'est l'espace, se refusant à financer des équipements publics non accessibles par transports collectifs.

Elle s'appuiera pour cette démarche sur les méthodes utilisées dans les Parcs Naturels Régionaux qu'elle valorisera non comme des territoires d'exception mais comme des secteurs pilotes d'un développement global associant économie, environnement, solidarité et pédagogie. Elle les engagera dans un processus d'« agenda 21 » et fera connaître ces expériences afin d'aboutir à leur extension dans les autres territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une Région qui s'appuie sur les savoir-faire militants et scientifiques.

La Région dispose d'un potentiel important de chercheurs et d'universitaires qui lui permettent de mieux maîtriser son avenir. Ils sont fréquemment en relation avec les mouvements associatifs de citoyens dont la dynamique et les capacités de mobilisation sont méconnues. La Région reconnaîtra ce potentiel en passant des contrats d'objectifs pluriannuels négociés avec ses partenaires majeurs. De tels contrats pourront porter en particulier sur l'animation citoyenne, favorisant la participation du public à toutes les instances de consultation et concertation. Des conférences citoyennes et des forums d'usagers seront organisés par la Région pour éclairer ses diverses interventions.

Enfin, le dépassement de la stricte dimension environnementale doit se marquer dans l'organisation de l'institution. Le souci du développement durable ne saurait être délégué à une commission environnement, à l'élu qui la préside, ou à une agence technique extérieure. Il doit être une interpellation permanente de toutes les politiques de la Région.

DE LA POLITIQUE DE LA VILLE A UNE POLITIQUE POUR LA VILLE

Comme beaucoup d'autres, notamment en milieu méditerranéen, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est marquée par de très graves inégalités : records de redevables de l'impôt sur le revenu ou sur la fortune et d'allocataires du RMI. Plus précisément, cette situation a entraîné la constitution de véritables « quartiers-ghettos » urbains où se concentrent la misère, l'isolement des individus et familles, la déshérence des services publics, un cadre de vie déplorable.

D'où l'importance accordée, à juste titre, à la lutte contre ces ségrégations baptisée « politique de la ville » pour réintégrer ces quartiers dans une entité urbaine qui retrouverait sa cohésion sociale.

Plus proche que l'Etat et moins contrainte que les communes, la Région a un rôle majeur à jouer pour apporter une dynamique à cette action complexe.

Ce que nous refusons !

Une machine qui s'étouffe elle-même

À l'origine, la politique de la ville fut une politique forte, adaptée, souple. La Région avait mis en place une « administration de mission », par opposition à la pratique gestionnaire des administrations traditionnelles, et proche du terrain. Aujourd'hui, la politique de la ville est devenue une machine sans objectif clair, absorbée par l'administratif et la gestion. C'est une simple machine à redistribuer les crédits publics.

En 2003, la politique de la ville est bien malade, trop complexe, et jamais évaluée collectivement. Si les diagnostics établis en début de contrats sont riches d'informations, la notion de diagnostic continu est inexistante.

Une dérive clientéliste

Au-delà du saupoudrage des crédits destinés à satisfaire les pouvoirs locaux, on assiste depuis trois ans à une confiscation du budget affecté à cette politique par une poignée d'élus. Passant outre aux critères d'intervention définis avec les autres partenaires, ces élus distribuent une part essentielle des crédits régionaux disponibles à des structures intervenant dans certains quartiers à la seule fin de se constituer une clientèle redevable.

Alors que la coordination des interventions entre les multiples acteurs (villes, administrations, organismes logeurs, travailleurs sociaux, etc.) est une nécessité reconnue par tous, la Région est dans l'incapacité d'assurer cette mission capitale que le contrat Etat-Région lui confère. La multiplication des périmètres d'intervention (ZUS, GPU, GPV, zone franche urbaine, etc.) n'est qu'une fuite en avant vers toujours plus de bureaucratie.

Face à cette dérive institutionnelle et politique, nombre de professionnels et de responsables associatifs s'interrogent sur l'instrumentalisation dont ils se sentent l'objet et dénoncent ce gâchis.

Des habitants exclus des choix et des décisions

Toutes les expériences passées ont démontré la nécessité, non seulement de prendre en compte le point de vue des habitants des quartiers à requalifier, mais aussi de les associer directement au projet et à sa mise en œuvre. La Région ne s'est pas donnée les moyens de cette participation et n'a pas su en négocier les conditions de mise en œuvre avec les communes concernées. Tout au plus a-t-on mandaté, ici ou là, quelques associations ou experts pour questionner la population sur ses attentes.

Une politique uniquement réparatrice

Le terme « politique de la ville » est en réalité un abus de langage qui cache l'absence d'une politique régionale pour la ville. Limitée à une action réparatrice sur des périmètres urbains définis, elle ne prend pas en considération les enjeux du développement urbain et parfois même du sous-développement.

Ce que nous voulons !

La lutte contre la ségrégation urbaine doit devenir une grande ambition régionale.

Il convient, dans les quartiers populaires des principales agglomérations régionales de revenir aux objectifs définis il y a longtemps et de se donner les moyens de les faire aboutir. La lutte contre l'exclusion et la marginalisation d'une partie de la population urbaine ne saurait se limiter à des interventions sur les bâtiments. S'il est parfois nécessaire de procéder à des opérations lourdes de restructuration comprenant des démolitions partielles, de tels programmes ne sauraient remplacer une politique d'intervention conduisant à la transformation de l'ensemble des services publics.

Pour mener à bien cette politique, la Région devra en particulier mobiliser les moyens dont elle dispose en matière de formation et d'aide à l'emploi afin de réduire le chômage endémique de ces quartiers. Seule une stratégie de « discrimination positive » pourra permettre de combler progressivement les écarts à l'intérieur des villes et redonner de l'espoir aux jeunes.

Compte tenu de l'importance des moyens à mettre en jeu, une telle politique devra être très sélective, elle ne s'appliquera que sur des territoires réellement en danger et avec des collectivités locales qui s'engagent à mener une politique offensive de lutte contre la ségrégation. Cet engagement devra faire l'objet d'une évaluation régulière et la Région doit pouvoir remettre en cause son intervention si les engagements initiaux ne sont pas respectés. Il conviendra en particulier de vérifier que les moyens supplémentaires mis ainsi à la disposition des communes ne conduisent pas dans le même temps à une réduction des interventions de celles-ci.

Les habitants doivent être les interlocuteurs privilégiés

Il s'agit de passer des intentions affichées aux actes en permettant aux habitants et à leurs représentants d'être partie prenante dans la transformation de leur quartier. La complexité du partenariat ne saurait être une excuse pour ne pas agir. Si les professionnels de la politique de la ville sont, pour la plupart, convaincus de l'importance de l'écoute, il faut leur reconnaître la capacité à être des interlocuteurs qualifiés. Quant aux habitants de ces quartiers, ils sont nombreux à prendre des responsabilités et à développer des initiatives de solidarité qui permettent d'éviter de plus graves dérives. Cette richesse de la vie associative doit être reconnue autrement que par la distribution de subventions trop modestes et aléatoires dépendant du bon vouloir de tel ou tel élu ou d'une technocratie éloignée des réalités.

« L'expertise-habitant » doit être prise en compte à part entière dans le système de décision et soutenue par des financements spécifiques au stade du projet, de sa mise en œuvre et de son évaluation dans le cadre de conventions pluriannuelles.

Pour une stratégie du développement urbain de la région.

C'est vers une stratégie du développement urbain dans son sens le plus large que la Région doit s'investir en concertation avec les élus locaux et les citoyens.

Quelles villes voulons-nous pour demain ?

Comment assurer, non seulement le droit à un logement décent, mais le droit à la ville pour tous ?

Il s'agit d'apporter aux collectivités locales un soutien indispensable à la maîtrise de leur développement.

L'établissement public foncier régional doit être doté de réels moyens et ses modalités d'intervention doivent être définies à partir de choix politiques clairs.

Enfin, une politique régionale pour la ville, ce doit être un outil permettant de trouver et garantir une bonne articulation entre la ville et la campagne, la zone côtière et le haut-pays, tout en réduisant l'opposition entre villes défavorisées et villes riches.

IDENTITES, CULTURES, OUVERTURE

La région administrative regroupant six départements, est née, il y a bientôt un demi-siècle, d'une décision d'un État centralisateur et jacobin. Elle n'a pas encore aujourd'hui, trouvé une signification originale aux yeux de la grande majorité de ses habitants. Cette absence d'appartenance à un territoire reconnu, a pour conséquence le peu d'intérêt porté à cet échelon de la démocratie représentative. Or ces besoins d'enracinement, de référence à un espace, à un mode de vie, sont les clefs de la cohésion et de la solidarité collective. C'est aussi ce sentiment et cette affirmation d'être d'ici et plus que d'ailleurs qui permet de faire face à l'incertitude d'un monde en devenir.

Ce nous sommes convaincus que c'est grâce à cette diversité faite de la confrontation et du dialogue entre des histoires, des traditions, des paysages, parfois même des langues différentes, en un mot des cultures, que peut et doit se construire une identité régionale originale. Une politique régionale de la culture sera le ciment de la cohésion sociale respectueuse des origines de chacun.

Ce que nous refusons !

Une décentralisation restée au milieu du chemin.

Les orientations de la politique régionale ne se sont pas vraiment démarquées des choix nationaux. Ce sont d'abord les grandes institutions qui bénéficient des aides de la Région et en particulier les multiples festivals fréquentés par les non-résidents. Il ne s'agit pas de mettre en cause le nombre et la qualité de ces manifestations qui sont aussi un atout économique important pour la région. Mais on peut constater que la vie culturelle est trop souvent réduite à la portion congrue en dehors de l'été.

De même les expériences de diffusion culturelle auprès des publics populaires sont trop souvent remises en cause. La mort lente des MJC et des maisons de la culture n'a pas été remplacée par une diffusion des nouvelles formes d'expressions contemporaines adaptées aux besoins de la jeunesse.

La politique régionale n'a pas su ou pu développer une conception plus transversale de la culture mettant en synergie les différentes disciplines et pratiques culturelles, celles qui sont considérées comme nobles et les autres. Quant à la dimension culturelle inscrite dans la politique de la ville, elle relève trop souvent d'une approche dont l'objectif est de maintenir la paix sociale.

Le zépli sur une culture identitaire folklorique.

La région Provence Alpes Côte d'Azur a une histoire, des traditions et des expressions culturelles séculaires. Il est naturel que la Région y apporte son appui. Mais cette référence quasi unique au passé, à des pratiques culturelles datées et souvent recomposées (comme son drapeau) a un parfum de passéisme folklorique qui tourne le dos à l'identité en mouvement de la région. Le passé nous a divisés, (entre Provençaux, dauphinois, nissarts...) Seul un vouloir vivre ensemble ouvert, tourné vers l'avenir peut unir l'espace régional.

Ce que nous voulons !

Une culture de l'échange

Construire une identité régionale qui permette de rassembler la plus grande partie de la population régionale c'est à la fois une priorité et une ambition politique forte. Une identité régionale ne peut se construire seulement autour d'une démarche électorale, d'une assemblée politique représentative ou d'un programme d'actions. Il s'agit de convaincre de l'intérêt d'agir en commun pour construire l'avenir, de partager et défendre des valeurs communes. Il s'agit là d'un processus à long terme, mais dont la construction est urgente.

Construire une identité régionale c'est prendre en compte la diversité humaine, géographique et historique de cette région pour tenter d'en faire le moteur de l'unité régionale. C'est mettre en valeur la culture de l'échange qui s'enrichit de l'apport des autres. C'est reconnaître et respecter les différences, qu'elles proviennent de l'histoire ancienne ou plus récente. C'est donner à chacun et à chaque groupe la possibilité de s'exprimer et faire valoir les valeurs dont il est porteur. C'est par la confrontation pacifique de ces identités multiples que la région développera sa capacité d'accueil et d'ouverture sur le monde dont elle a su faire sa richesse depuis des siècles. C'est par une telle volonté manifestée sans réserve qu'elle jugulera l'influence d'une idéologie obscurantiste et xénophobe, désastreuse pour la région

Faire de la culture un droit pour tous

La culture est un droit inscrit dans le préambule de notre constitution, au-delà de sa nécessité comme ciment social. Un conseil régional soucieux de l'accès aux droits sociaux aura forcément à cœur de pallier les insuffisances criantes concernant l'accès du plus grand nombre à l'expression culturelle. Cet objectif a trop souvent été négligé et le mouvement d'éducation populaire n'a pas été à même, dans les dernières décennies, de relever ce défi.

Nous proposons les trois pistes suivantes :

- Des universités de culture populaire dont les programmes tiendraient compte des particularismes de notre vaste région.
- L'ouverture de lieux laissant suffisamment de place à l'initiative des utilisateurs (en s'inspirant du succès des friches) dont les disciplines nouvelles parfois balbutiantes s'accommodent mal de locaux rigides pensés à l'avance. Un effort particulier sera fait en direction de la culture scientifique et technique.
- Un vaste recensement démontrant le désert des lieux de rencontres dans les quartiers dits difficiles s'impose. Une consultation devra être conduite avec des acteurs de terrain, des élus et des personnes qualifiées ayant engagé certaines expériences réussies.

Le Conseil régional devra rompre avec l'habituelle séparation des pouvoirs de réflexion et de décision. Il sera donc capital de décloisonner les secteurs jeunesse, culture et sport, loisirs, temps libre dans un objectif de transversalité.

Une culture des « cultures venues d'ailleurs »

Si la diffusion de la culture prend un caractère spécifique dans notre région c'est bien celui d'affirmer et de démontrer que l'ouverture aux cultures « venues d'ailleurs » est non pas un effet de mode, une posture pour affirmer une volonté d'intégration des immigrations récentes mais bien une continuité de la réalité historique. La Provence et son balcon méditerranéen sont une terre de passage et la « Provence éternelle » chantée, peinte, jouée, racontée, est une construction culturelle qui doit tout aux apports successifs venus d'ailleurs dans un désordre total qui en fait cette chose vivante que nous voulons voir perdurer. Il y a dans cette région d'immenses potentialités et c'est au prix d'un changement radical que la région pourra prendre sa place dans l'ensemble Euro-Méditerranéen qui reste à construire et continuer à accueillir tous ceux qui sont attirés par nos richesses.

POUR UN VÉRITABLE PARTENARIAT EUROMÉDITERRANÉEN

Sensibles à tout ce qui a trait à la Méditerranée et à ses relations avec l'Europe, nous considérons comme essentielle et vitale la mise en œuvre effective d'un véritable partenariat euroméditerranéen. C'est un enjeu et un défi pour l'Europe, pour la France, pour notre région. Rares sont les espaces qui ont connu une telle fortune et marqué autant que la Méditerranée. Notre pays a un rôle de leader incontestable dans ce domaine : il peut être soutenu fortement dans ses efforts par les collectivités territoriales et particulièrement les Régions dont les compétences en matière de coopération internationale, qu'il s'agisse de la coopération décentralisée des collectivités locales ou de la participation aux actions de coopération conduites par les ONG et autres acteurs de la société civile, sont enfin reconnues.

Ce que nous refusons !

Des relations purement institutionnelles

La Région a réduit la coopération internationale à des relations entre institutions du Nord et institutions du Sud et, en conséquence, à des accords se traduisant plus en coups médiatiques sans suites suffisamment concrètes pour les relations entre les peuples riverains.

Une confiance exclusive dans le libre-échange

La Région aurait dû s'impliquer davantage pour éviter que le processus de Barcelone ne se réduise pas à l'instauration à l'échéance de 2010 de la zone de libre-échange euroméditerranéenne.

Une institution qui agit seule et sans concertation

La Région n'associe pas vraiment l'ensemble des acteurs de la société civile méditerranéenne à la définition de sa politique en matière de relations internationales et ne recherche pas les synergies qui pourraient être dégagées par une bonne animation des forces disponibles.

Ce que nous voulons !

Le codéveloppement, moyen de notre propre croissance

La nécessité du développement conjoint des régions méditerranéennes conduit à combattre toute forme de protectionnisme. Les multiples interdépendances exigent, au contraire, que les courants d'échanges soient préservés face aux contraintes de la crise internationale. Au moment où les concurrences s'exacerbent, la maîtrise des échanges n'est possible que par le renforcement de la concertation.

De nombreux besoins restent à satisfaire en Méditerranée, et particulièrement des besoins élémentaires. Pour la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, participer à la satisfaction de ces besoins, c'est aussi trouver les voies d'un surplus de croissance. Le succès de la participation des acteurs économiques de notre région au développement de nos partenaires, repose, avant tout, sur la mise en œuvre de projets négociés dans le respect des intérêts mutuels.

Soutenir la démocratie et les acteurs de la société civile

Par des liens de solidarité qu'elle noue, la coopération méditerranéenne peut contribuer au renforcement de la démocratie politique, au rejet des intégrismes, au respect des libertés individuelles et des droits humains.

La coopération, telle que nous l'entendons, s'appuie sur l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs concernés dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Ce partenariat pour le codéveloppement est fondé sur des échanges directs de société à société, les institutions politiques fournissant le cadre administratif et financier de référence.

Des outils efficaces et une méthode renouvelée

Une concertation permanente des instances politiques des régions riveraines de la Méditerranée commencerait avec ses homologues actuelles en Andalousie, en Toscane, au Maroc, en Tunisie, en Algérie, au Liban, en Égypte, en Israël et Palestine... Ces rencontres seraient un lieu de construction de la connaissance mutuelle, d'encouragement des initiatives et d'expression partagée d'un avenir commun à porter ensuite auprès des États et de l'Europe.

La création d'un comité régional du codéveloppement en Méditerranée rassemblerait les acteurs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur impliqués ou intéressés, les collectivités locales, les ONG et associations, organismes socioprofessionnels, établissements d'enseignement et citoyens où se forment les initiatives à développer.

La création d'une agence régionale pour le financement de la coopération permettrait la mise en place d'une équipe de professionnels chargée de mobiliser les cofinancements de l'État, de l'Europe, de la Banque mondiale et des autres partenaires pour des actions de terrain.

Un budget à la hauteur du défi à relever devrait atteindre 2 % du budget régional (c'est-à-dire plus de 10 fois la somme allouée actuellement), seul capable de donner sa réelle dimension aux actions de coopération.

CONSEIL REGIONAL ET DEMOCRATIE LOCALE

On rappellera tout d'abord que la Région c'est avant tout une instance démocratique en principe représentative de la population régionale. L'assemblée régionale, collectivité indépendante depuis plus de 25 ans, prélève des impôts et vote un budget. Or dans leur grande majorité, les habitants de cette Provence-Alpes-Côte d'Azur ignorent son existence et ses limites géographiques, son rôle, son mode de fonctionnement et souvent même le nom de ses élus. Seuls, ceux qui ont directement à faire avec l'institution sont partiellement informés de ce que l'on peut en attendre, en matière de subventions notamment.

La Région représente alors pour eux un guichet plus ou moins compliqué à comprendre et à utiliser. Combien d'entre nous sont-ils à même de définir les priorités régionales ? Quelles sont les principales orientations de la politique régionale ? Peut-on même situer clairement la Région sur l'éventail politique ? Autant de questions sans réponses qui montrent que cette institution bientôt trentenaire n'a pas su prendre sa place dans le fonctionnement démocratique de son territoire.

Cette distance entre le citoyen et l'institution se conjugue avec un système de représentation et de décision archaïque fonctionnant traditionnellement « du haut vers le bas ». La Région n'est certes pas avare en matière de politique de communication, en particulier à l'approche des périodes électorales, mais cette information demeure très formelle et sans aucun impact sur les politiques réelles.

Ce que nous refusons !

Les nouvelles féodalités

Il est surprenant de constater combien il est difficile sinon impossible pour un habitant, s'adressant à la Région d'obtenir une réponse ou, plus encore, pour un groupe de citoyens porteur d'un projet, de trouver un interlocuteur ! Reconnaissons que cette relation descendante entre l'élu et le citoyen n'est pas propre à l'institution régionale, mais est le reflet de la crise de la démocratie représentative à tous les échelons de la société.

Cette surdité de l'institution régionale a conduit certains élus à constituer une nouvelle forme de féodalité, fondée sur un clientélisme souvent efficace, favorisé par un cumul de mandat presque systématique. Les conseillers régionaux considérant alors leurs autres mandats comme prioritaires, ils utilisent leur position à la Région pour défendre les intérêts du seul territoire dont ils sont par ailleurs élus. L'appartenance politique n'a alors que peu de signification hormis au moment de la désignation des candidats à la candidature.

Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant de constater qu'à cette méconnaissance d'une bonne partie de la population régionale s'ajoute le désintérêt croissant des citoyens, des militants associatifs ou politiques qui croient cependant au rôle indispensable d'une politique régionale.

Une machine lourde, coûteuse et inefficace

Le fonctionnement administratif quotidien de la Région composé de plus d'un millier de fonctionnaires et de plus d'une centaine d'élus, manque sérieusement de transparence et d'efficacité. C'est une lourde et coûteuse machine dont les mécanismes de décision sont soumis aux aléas d'une assemblée sans majorité et à la merci de compromis et de marchandage. La répartition des pouvoirs entre les présidents de commission réduit à néant toute tentative d'une approche transversale des questions les plus importantes.

La structure administrative qui comporte pourtant des experts qualifiés ne joue pas son rôle de proposition de projets alternatifs ouvrant des choix aux élus. Le rôle des fonctionnaires est ainsi trop souvent réduit à appliquer sans discussion des décisions d'élus allant à l'encontre des orientations politiques votées. Le cloisonnement entre les services ne permet pas l'élaboration et la prise en compte de programmes transversaux ou de projets de territoires issus des citoyens

L'absence d'un projet politique régional accessible et clairement affiché conduit le Conseil régional à se comporter comme un Conseil général privilégiant la gestion des moyens et la distribution de subventions dans un consensus formel permettant à chaque élu d'y trouver son compte. La multiplication des cofinancements pour le moindre projet ne fait qu'accentuer la complexité et l'inefficacité des moyens mis en œuvre.

Si la représentativité de son président n'est pas en cause, il y a cependant loin du discours à la mise en œuvre des programmes d'intérêt général. Les messages régionaux vis-à-vis de l'opinion relèvent trop souvent de l'incantation. Au sein des instances européennes, c'est une région qui ne compte pas.

Ce que nous voulons !

Si ce diagnostic peut apparaître sévère, il ne doit pas nous conduire à minimiser et encore moins à ignorer les échéances régionales de 2004. Au contraire il nous incite à bâtir ensemble des propositions permettant de remédier aux dysfonctionnements mentionnés et à proposer aux habitants de la région une perspective mobilisatrice.

Une organisation régionale claire et efficace

Que les élus délibèrent.

La fonction d'élus doit elle aussi retrouver son sens. L'assemblée définit des politiques, elle établit des règles et vérifie sa mise en œuvre. Ce travail à lui seul mérite un temps plein. Nous sommes donc contre le cumul des mandats et pour la limitation des renouvellements.

Que l'assemblée désigne un exécutif collectif permanent sous l'autorité du Président.

L'assemblée doit se doter, à partir de ses responsabilités actuelles et à venir, d'un véritable gouvernement de la région qui prenne en main les tâches quotidiennes et la direction des grandes politiques.

Que l'administration gère

L'administration, forte de son expertise et de ses compétences, doit mettre en œuvre les politiques régionales. Il faut mettre fin à l'accumulation des directions et des échelons hiérarchiques héritée des différentes présidences et qui éloigne du terrain fonctionnaires et élus.

Que chaque collectivité locale assume ses responsabilités

La manie des financements croisés a rendu opaques toutes les décisions et noie les acteurs de terrain. Pour un simple voyage de classe, un professeur des écoles doit constituer un tour de table ! Que chaque collectivité assume ses responsabilités et que l'on désigne clairement les chefs de file. Que l'on réduise au strict minimum les financements croisés qui doivent être réservés à des opérations majeures et transversales.

Un fonctionnement démocratique en relation avec les citoyens

Cela signifie en particulier :

- La clarification du rôle des partis politiques dans la désignation des candidats.
- La transparence du fonctionnement et des délibérations de l'assemblée régionale.
- L'obligation d'évaluations régulières et de comptes rendus de mandats.

Les moyens de communication permettent aujourd'hui de rendre les décisions et les dossiers régionaux accessibles à tout citoyen. Plutôt que de faire la pub de la région, il est indispensable de mettre en temps réel sur internet, les débats, les décisions, les prises de position et les dossiers de l'assemblée.

Pour les outils les plus traditionnels, il est inacceptable que les lettres de citoyens ou d'associations restent sans réponse. L'administration et les élus doivent donner une réponse circonstanciée à tout courrier dans les 10 jours.

L'élaboration d'un projet politique pour la Région

Il est urgent de pouvoir répondre à la question que beaucoup de citoyens se posent : une région pourquoi faire ?

La Région, garante de l'intérêt général, doit se positionner comme arbitre au-dessus des intérêts et des particularismes locaux des communes ou des départements. Elle doit fixer ses priorités sur des dossiers concrets concernant la vie des citoyens tels que l'éducation et la formation, les transports collectifs, l'environnement et quelques autres. Sur chacun de ces dossiers, devra se constituer un véritable dialogue avec tous ceux qui sur le terrain ont des responsabilités opérationnelles dans ces domaines.

Il ne s'agit pas seulement de relations formelles entre des décideurs politiques et leurs électeurs mais de contrats d'engagement pluriannuels permettant aux citoyens qui le souhaitent d'être partie-prenante dans la définition et la mise en œuvre des politiques régionales.

Il convient donc d'inverser les mécanismes de décision actuelle. La Région doit être à même de négocier et de prendre en compte des projets et des programmes établis à l'échelon local. C'est grâce à la mise en œuvre de services publics de proximité que la région trouvera une place originale dans la hiérarchie et la concurrence des pouvoirs locaux, nationaux et européens.

La Région doit devenir un lieu fédérateur des ambitions régionales en particulier vis-à-vis de nos voisins proches ou lointains. Elle doit mettre en valeur ses atouts qui concernent non seulement le patrimoine écologique et culturel, mais aussi la diversité de ses sites, de son histoire et de sa population. Dans ce domaine, il n'est plus temps d'être sur la défensive mais au contraire il faut montrer au monde que l'on peut vivre ensemble dans le respect réciproque de nos origines en additionnant nos richesses. Dans le vaste mouvement de redistribution des responsabilités politiques, la Région doit enfin trouver un rôle spécifique et original dans la construction européenne. Une Région aux responsabilités clairement identifiées, et aux priorités politiques affichées, sera alors un partenaire incontournable qui pourra rivaliser avec les autres grandes régions européennes déjà constituées et reconnues.

Marseille, le 12 Septembre 2003.